

Libérons les ressources !

L'exercice de toutes les libertés suppose non seulement d'accéder aux savoirs officiels, mais aussi de participer à un croisement permanent des savoirs vécus. Chacun est aussi bien porteur que preneur de richesse culturelle et doit pouvoir participer à ce trésor, ce patrimoine commun.

Claude Poissenot, Enseignant-chercheur au département Info-Com (option « Métiers du livre ») de l'IUT Nancy-Charlemagne, membre du Centre de Recherche sur les Médiations (CREM, Université de Lorraine), Claude Poissenot étudie les publics (et non-publics) des bibliothèques depuis une vingtaine d'années sans renoncer à interroger la manière dont cette institution se présente à la population qu'elle dessert. Il propose une réflexion dans *La nouvelle bibliothèque: contribution pour la bibliothèque de demain* (Territorial Éditions, 2009) et développe son questionnement dans un blog sur le site de Livres-Hebdo (<http://www.livreshebdo.fr/blogs/du-cote-des-lecteurs>).

De l'usager à l'individu autonome: les institutions culturelles face à la seconde modernité

Les institutions culturelles ont vu le jour dans un contexte sociologique définissant l'individu comme un usager à modeler. Cette vision impliquait une forme de soumission des usagers à un ordre culturel dans lequel les institutions avaient un rôle légitime et reconnu de prescription. La modification de la définition de l'individu liée à ce que les sociologues désignent par la « seconde modernité » se traduit par la revendication de l'affirmation de la personne de chaque individu. Nous ne sommes pas de la pâte à modeler mais un matériau déjà préconstruit qu'il s'agit de respecter. Cette évolution discrète mais forte trouble les institutions culturelles qui doivent remanier leur manière de s'adresser à la population qu'elles desservent. À partir du cas des bibliothèques, je montrerai la nécessité, la difficulté de cette évolution et aussi les initiatives qui s'inscrivent dans cette direction.

Emmanuel Vergès, Ingénieur informaticien de formation, a œuvré à la Friche la Belle de Mai à Marseille pendant près de 20 ans pour développer un lieu d'alphabétisation numérique – l'ECM de la Friche – puis un Centre de Création – ZINC. Docteur en info/com après une thèse sur le « devenir auteur » des publics avec le web, Emmanuel Vergès enseigne les « cultures numériques » à l'Université et dans différentes formations professionnelles. Depuis 2 ans, il coordonne l'office, coopérative d'intermédiation, pour accompagner des collectivités, des médiathèques, des structures, des citoyens à construire des projets culturels « en régime numériques » et d'innovation sociale. Cherche une TAZ (zone autonome temporaire), a fait une radio pirate, est un fervent adepte du DIY (do it yourself).

Construire des projets culturels et d'innovation sociale « en régime numérique »

L'un des travaux actuels est de tenter d'accompagner les transitions engagées par les technologies numériques. L'hypothèse est de se (re)construire une culture contemporaine et raisonnée des outils numériques. Une culture numérique qui permette le discernement et le partage. Une culture qui nous permette d'appréhender notre société différemment en élaborant une « culture des précédents » à partir de laquelle construire notre manière d'agir « en régime numérique ».

Objectiver les effets et les enjeux des outils, partager et faire évoluer les moyens d'analyse. Une démarche ou une dynamique qui distingue ce que les outils tentent d'amalgamer – le contenu et le contenant – et qui cherche à définir ce qu'aujourd'hui est « le message du médium », sur quelles ressources on peut s'appuyer.

Patrice Meyer-Bisch, philosophe, est coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg; fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IIEDH). Il mène des recherches d'observation/action dans plusieurs pays en Europe, en Afrique de l'Ouest et au Maghreb. Son enseignement porte sur l'ensemble des droits de l'homme dans leurs rapports au politique et à l'économie, en particulier les droits culturels et les droits économiques.

L'ère numérique: un formidable outil ou un domaine culturel ?

N'est-ce pas une bonne occasion de repenser le lien « corps - livre - bibliothèque », cet espace culturel d'hospitalité fait de toutes sortes d'écritures: papier, numérique, image, gravure, ? Quels que soient les supports, pourvu qu'ils se complètent et que la pratique de l'écriture et de la lecture ne soit pas en danger.

Dès lors, comment situer cette dialectique entre domaine culturel et outil spécifique ? Nous sommes au cœur des droits culturels qui assurent le croisement des savoirs en vue d'une valorisation mutuelle, et plus particulièrement de la triangulation des droits de la communication: information et formation adéquates, accès et participation adéquats aux ressources patrimoniales. Chaque territoire est un tissu de frontières, celles du numérique existent aussi, mais elles sont hyperfluides: passionnantes et angoissantes. Tous les pôles de l'identité y sont mis en cause. Chacune des disciplines artistiques comme des disciplines scientifiques propose aussi ce risque. Chacune invite à recomposer le monde, à puiser dans du virtuel, de l'image, du son, du bâti, de l'écriture, de l'image, de la rationalité...